

# Les enseignants se sentent « abandonnés par le rectorat »

« **Après les incidents survenus le vendredi 19 mars** (introduction d'une arme à feu dans l'enceinte du lycée Jules-Verne par un élève, tirs aux abords de l'établissement, sans faire de blessé), **les personnels ont utilisé leur droit de retrait vendredi après-midi et lundi 22 où la cellule d'écoute du rectorat était présente dans l'établissement** », rappellent dans un communiqué les personnels du lycée.

Et de poursuivre : « **Après avoir été reçus en première audience au rectorat lundi soir, nous considérons que l'institution n'a apporté que des solutions provisoires aux problèmes de tensions et de non-respect du règlement d'intérieur : un poste d'assistant d'éducation (AED) et 0,5 poste de conseiller principal d'éducation (CPE) pour un mois, ce qui ne couvre pas l'arrêt de travail des AED agressés vendredi.** »

Une deuxième demande d'audience a été déposée auprès du rectorat, mardi, et reste toujours « **sans réponse** » jeudi 25 mars. Depuis mardi, les enseignants n'accueillent plus les élèves. Une demande de « **journée de travail collectif pour l'ensemble du personnel du lycée a été envoyée pour aborder les solutions et les conditions de reprise. Elle a été refusée par le rectorat**, regrettent les personnels. **Les enseignants sont abandonnés dans une situation de crise par le rectorat.** »

Le personnel du lycée Jules-Verne est toujours en grève jeudi après qu'un élève a introduit une arme à feu dans l'établissement vendredi 19 mars. Archives Ouest-France